

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE**

Siège social : Menzel Hayet-5033 Monastir.

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 14 juin 2011. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes, Mr BELAIFA Ahmed et Mr ZARROUK Radhouen

**Bilan Consolidé
arrêté au 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)**

	<i>Note</i>	2010	2009
<i>Actifs non courants</i>			
Immobilisations incorporelles	1.1	5 728 405	5 687 896
<i>Moins : amortissements et provisions</i>	1.1	<2 094 882>	<1 867 010>
Immobilisations corporelles	1.2	93 155 338	86 776 911
<i>Moins : amortissements</i>	1.2	<48 287 360>	<44 157 047>
Immobilisations financières	1.3	2 832 133	2 904 327
<i>Moins : Provisions</i>	1.3	<123 358>	<124 948>
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>51 210 276</u>	<u>49 220 129</u>
<i>Actifs courants</i>			
Stocks	1.4	27 001 156	25 369 879
<i>Moins : Provisions</i>	1.4	<1 741 969>	<1 832 913>
Clients et comptes rattachés	1.5	48 261 881	44 719 442
<i>Moins : Provisions</i>	1.5	<10 055 275>	<9 779 234>
Autres actifs courants	1.6	13 184 354	11 592 041
<i>Moins : Provisions</i>	1.6	<1 440 780>	<1 337 717>
Placements courants & autres actifs financiers	1.7	10 250 000	1 450 000
Liquidités et équivalents de liquidités	1.8	5 096 159	2 017 322
<u>Total des actifs courants</u>		<u>90 555 526</u>	<u>72 198 820</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>141 765 802</u>	<u>121 418 949</u>

Bilan Consolidé
arrêté au 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	2010	2009
Capitaux propres			
Capital social		24 255 000	24 255 000
Réserves consolidées		17 422 818	14 229 373
Capitaux propres part - du groupe		41 677 818	38 484 373
Intérêts minoritaires		16 478 640	4 933 977
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		58 156 458	43 418 350
Résultat de l'exercice - part du groupe		3 070 014	2 881 385
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires		173 286	139 398
<u>Total des capitaux propres consolidés</u>	2.1	<u>61 399 758</u>	<u>46 439 133</u>
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges	2.2	372 884	17 826
Emprunts	2.3	8 978 937	9 481 432
Autres passifs non courants	2.4	1 807 835	1 966 567
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>11 159 656</u>	<u>11 465 825</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	2.5	21 905 866	27 116 802
Autres passifs courants	2.6	5 886 894	6 089 502
Autres passifs financiers	2.7	35 423 429	26 229 120
Concours bancaires	2.8	5 990 199	4 078 567
<u>Total des passifs courants</u>		<u>69 206 388</u>	<u>63 513 991</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>80 366 044</u>	<u>74 979 816</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>141 765 802</u>	<u>121 418 949</u>

Etat de Résultat Consolidé
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	2010	2009
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	3.1	73 794 689	63 170 785
Autres produits d'exploitation	3.2	564 278	681 193
<i>Total des produits d'exploitation</i>		74 358 967	63 851 978
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation des stocks des produits finis & encours	3.3	418 053	<849 180>
Achats de marchandises consommées	3.4	3 719 460	2 501 816
Achats d'approvisionnements consommés	3.5	39 686 029	34 053 326
Charges de personnel	3.6	8 965 346	8 637 877
Dotations aux amortissements	3.7	4 528 476	4 623 755
Dotations aux provisions	3.8	1 494 989	2 062 602
Reprises sur provisions	3.9	<853 360>	<897 307>
Autres charges d'exploitation	3.10	7 861 641	6 248 447
<i>Total des charges d'exploitation</i>		65 820 634	56 381 336
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		<u>8 538 333</u>	<u>7 470 642</u>
Charges financières nettes	3.11	5 130 165	4 385 985
Autres gains ordinaires	3.12	233 498	268 567
Autres pertes ordinaires	3.13	108 214	143 773
<u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u>		<u>3 533 452</u>	<u>3 209 451</u>
Impôt sur les sociétés	3.14	290 152	188 668
<i>Résultat net avant mise en équivalence</i>		3 243 300	3 020 783
<u><i>Résultat consolidé</i></u>		3 243 300	3 020 783
<i>Résultat de l'exercice - part du groupe</i>		3 070 014	2 881 385
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires		173 286	139 398

Etat de Flux de Trésorerie Consolidé
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(exprimé en dinar tunisien)

	2010	2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	3 243 300	3 020 783
Ajustements pour :		
• Amortissements & provisions	4 999 813	5 683 660
• Quote-part des Subv. d'invest. inscrite en résultat	<311 890>	<397 441>
• Variation des stocks	<1 631 278>	<2 057 500>
• Variation des créances	<3 542 439>	<8 066 422>
• Variation des autres actifs	<1 538 554>	<1 434 139>
• Variation des fournisseurs d'exploitation	<5 111 965>	3 785 184
• Variation des autres dettes	11 574	2 791 706
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	<3 881 439>	3 325 831
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
• Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp.	<6 517 906>	<11 054 015>
• Décaissements pour Acqu. d'intérêts des minoritaires	<457 676>	<727 270>
• Encaissement pour cession d'immobilisations financières	18 434	-
• Décaissements pour Acqu. d'Imm. Financières	-	<151 634>
• Solde des opérations de placements courants	<8 800 000>	346
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<15 757 148>	<11 932 573>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
• Apports des minoritaires dans le capital des sociétés intégrées globalement	12 175 000	2 125 000
• Dividendes et autres distributions	-	<1 155 000>
• Encaissements des subventions d'investissement	93 567	642 106
• Solde des emprunts à LT (encaissement - remboursement)	2 366 903	6 446 305
• Solde des opérations de financements du cycle d'exploitation	1 934 708	<894 516>
• Solde de l'escompte commercial	4 235 614	2 714 574
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	20 805 792	9 878 469
Variation de trésorerie	1 167 205	1 271 727
Trésorerie au début de la période	<2 061 245>	<3 332 972>
Trésorerie à la clôture de la période	<894 040>	<2 061 245>

Notes aux Etats Financiers Consolidés

Les notes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés du groupe SOMOCER arrêtés au 31/12/2010, couvrant la période allant du 01 janvier 2010 au 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie incluant les comptes de la société SOMOCER, de sa filiale SOTEMAIL, de sa filiale A.B.C. de sa filiale SOMOCER NEGOCE et de sa filiale SOMOSAN .

Ces états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers annuels individuels arrêtés au 31 décembre 2010 des sociétés du groupe.

I. PRESENTATION DU GROUPE «SOMOCER»

Le groupe «SOMOCER» est composé de La Société Moderne de Céramique «SOMOCER» société mère, de sa filiale «SOTEMAIL», de sa filiale «A.B.C», de sa filiale «SOMOCER NEGOCE» et de sa filiale «SOMOSAN».

a. Structure juridique du groupe:

Les sociétés composant le groupe SOMOCER sont les suivantes :

- **SOMOCER** (Société Moderne de Céramique) La Société Moderne de Céramique «SOMOCER» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 3 juillet 1985. Son capital s'élève au 31 décembre 2010 à 24.255.000 DT divisé en 24.255.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, grès et baignoires. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet.
Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.
- **SOTEMAIL** (Société Tunisienne d'Email): La Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» est une société anonyme créée le 01/06/2002 avec un capital de 2.010.000 DT et ayant son siège social à Menzel Hayet. Son capital s'élève au 31 décembre 2010 à 23.000.000 DT divisé en 230.000 actions de valeur nominale de 100 DT chacune. La principale activité de la SOTEMAIL est la fabrication des émaux des carreaux de céramiques, carreaux de faïences, grès et décorations ainsi que tous produits et articles sanitaires. L'ensemble de ses unités de production est implanté à la région d'Essouassi. Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.
- **ABC** (Abdennadher Bricolage Center): La société ABC est une société à responsabilité limitée créée en 1995 ayant son siège à Ain Zaghouane - Route de La Marsa - Tunis. Son capital s'élève au 31 décembre 2010 à 8.635.000 DT. Il est divisé en 863.500 parts sociales de valeur nominale de 10 DT chacune. Son objet principal consiste dans la vente en détail des articles sanitaires, de quincaillerie et de céramique.
Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

- **SOMOCER NEGOCE** : La société «SOMOCER NEGOCE» est une société à responsabilité limitée créée en octobre 2007 et ayant son siège à Menzel Hayet. Son capital social s'élève au 31/12/2010 à 1.150.000 DT, divisé en 11 500 parts sociales de 100 DT chacune. Son objet principal consiste dans l'exportation et l'importation de marchandises et de produits ainsi que tout genre d'opérations de négoce international et de courtage.
Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.
- **SOMOSAN** : La société «SOMOSAN» est une société anonyme, créée le 10/07/2009. Son capital s'élève au 31/12/2010 à 10 650 000 Dinars divisé en 106 500 actions de 100 dinars chacune.
La société SOMOSAN a pour objet la fabrication et la commercialisation de produits sanitaires. Le siège social de la société est à Menzel Hayet et l'usine est sise à la Zone Industrielle Metlaoui Gafsa.

○ Participations et organigramme du groupe :

La participation de la société «SOMOCER» dans les entreprises associées et filiales se détaillent comme suit :

La société «SOMOCER» détient 132 502 actions sur les 230 000 actions sociales formant le capital de la société SOTEMAIL, soit 57.61 %. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER ;

La société 'SOMOCER' détient 587 500 parts sur les 863 500 parts sociales formant le capital de la société A.B.C. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 120 000 parts sociales du capital de la société ABC, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 86.05%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER ;

La société 'SOMOCER' détient 11 400 parts sur les 11 500 parts sociales formant le capital de la société SOMOCER NEGOCE. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 1 000 parts sociales du capital de cette société, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 99.63%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER ;

La société «SOMOCER» et ses filiales détiennent 33 500 actions sur les 106 500 actions formant le capital de la société SOMOSAN, soit 31.22%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER ;

II. METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

a. Méthodes de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote détenus par la société «SOMOCER» ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles des sociétés «SOTEMAIL», «ABC», «SOMOCER NEGOCE» et «SOMOSAN».

La méthode de consolidation retenue pour les quatre sociétés du groupe est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle exercé par la société mère.
Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère ; et
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.

b. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

c. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment :

- La NC 35 relative aux états financiers consolidés, et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La NC 36 relative aux participations dans les entreprises associées ;
- La NC 38 relative aux regroupements d'entreprises.

III. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principales règles et méthodes appliquées par le Groupe SOMOCER sont présentées au niveau de la politique comptable de SOMOCER. Dans ce qui suit, nous effectuons une présentation sommaire des principes et règles les plus importants :

a. Principes de base

Les états financiers consolidés du Groupe SOMOCER sont préparés en conformité avec les normes comptables tunisiennes. Ils sont préparés selon les conventions établies par le système comptable des entreprises.

b. Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique «écarts d'acquisition» et amortis sur leur durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits en déduction des actifs dans la même rubrique des écarts d'acquisition positifs et repris en résultat de la façon suivante :

- (a) Le montant de l'écart d'acquisition n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systémique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- (b) Le montant de l'écart résiduel doit être comptabilisé immédiatement en produits sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue annuellement et réduite en cas de dépréciation durable (Impairment) éventuelle.

Le gain ou la perte de cession d'une entité inclut le solde non amorti de l'écart d'acquisition relatif à l'entité cédée.

c. Placements

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur valeur de marché. La valeur de marché est calculée par référence aux cours boursier de clôture à la date du bilan.

d. Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles du Groupe SOMOCER est déterminé selon le mode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée comme suit :

- Terrains	Non amortissables
- Constructions	Amortissables sur 20 ou 10 ans à partir de la date de mise en service
- Inst. Tech. Mat. Out. Indust.	Amortissables sur 10 ou 5 ans à partir de la date de mise en service
- Mat. De transport des biens	Amortissables sur 5 ans à partir de la date de mise en service
- Autres immob. Corporelles	Amortissables sur 10, 6 ou 5 ans à partir de la date de mise en service

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles entre les sociétés du Groupe sont éliminés, et ce afin de ramener les immobilisations cédées à leurs valeurs historiques, avant la cession intergroupe.

Les immobilisations corporelles acquises par voie de crédit bail sont comptabilisées au bilan à leur juste valeur en application de la convention la prééminence du fond sur la forme.

e. Subvention d'investissement

Les subventions reçues et liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles, sont classées en produits différés dans les dettes à long terme (compte de régularisation passif), au lieu d'être classées en tant que capitaux propres et sont rapportées au résultat linéairement sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

Lors du retraitement des subventions d'investissements au niveau des états financiers consolidés, il convient de tenir compte du passif d'impôt différé s'y rattachant.

f. Stocks

- *Stocks de marchandises, matières premières et consommables.*

Les stocks de matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisés au prix moyen pondéré d'acquisition avec toutes les charges d'approvisionnement.

- *Stock de produit finis et semi-finis.*

Les stocks de produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production moyen de l'année, qui est inférieur à la valeur de réalisation nette du marché.

g. Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette. Une estimation est effectuée pour les créances douteuses sur la base d'une revue des montants dus en fin d'année. Les créances jugées irrécouvrables sont provisionnées au cours de l'année pendant laquelle elles sont identifiées.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes et les gains de change latents sont inscrits en résultat.

h. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés et qu'il est probable que la sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

Les droits des employés aux congés payés et aux congés basés sur l'ancienneté sont constatés au fur et à mesure que les droits sont accumulés par les employés. Une provision est constatée pour le passif estimé au titre des congés payés annuels et congés basés sur l'ancienneté résultants des services rendus par les employés jusqu'à la date du bilan.

i. Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Le taux d'impôt retenu est celui du droit commun, qui est 30%.

Les principales différences temporelles sont liées à l'amortissement des immobilisations corporelles, à la réévaluation de certains actifs à long terme ainsi qu'aux pertes fiscales reportables. Les actifs d'impôts différés liés à des pertes reportables ou non utilisées ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables.

j. Constatation des produits

Les ventes sont constatées lors de la livraison des produits et après acceptation du client, le cas échéant, ou lorsque des services sont rendus, nettes des taxes sur les ventes et des rabais, et après élimination des ventes à l'intérieur du Groupe. Les ventes liées aux contrats à long terme sont comptabilisées selon la méthode à l'avancement.

IV. ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :**1. Notes relatives au bilan : Actif****1.1. Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements totalisent au 31 décembre 2010 un montant de 3.633.523 DT contre 3.820.886 DT au 31 décembre 2009. Elles se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Concessions, brevets & licences	17 782	2 751
Logiciels	215 325	189 848
Fonds de commerce SOMOCER	298 000	298 000
Fonds de commerce	2 554 330	2 554 330
Fonds de commerce Hammamet	861 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha Plus	694 185	694 185
Ecart d'acquisition (goodwill)	1 087 533	1 087 532
Total des Immobilisations Incorporelles	5 728 405	5 687 896
Amort. des Immob. Incorporelles	-1 007 350	-779 478
Prov. Dépréc. de l'écart d'acquisition (goodwill)	-1 087 532	-1 087 532
Total des Amortissements et provisions des Immo. Incorp.	-2 094 882	-1 867 010
Total des immobilisations Incorporelles nettes	3 633 523	3 820 886

1.2. Immobilisations corporelles :

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2010 à 44.867.978 DT contre 42.619.864 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Terrains	3 994 035	3 035 680
Constructions	19 156 393	19 810 594
Install. techniques matériels et outillage	49 520 145	48 138 199
Matériel de transport	1 524 741	1 541 742
Install. Gén. Agenc. & Aménag.	8 566 504	8 279 501
Mobilier et matériel de bureau	933 818	854 850
Matériel informatique	92 434	79 368
Immobilisations en cours	5 110 363	2 102 724
Avances sur commandes d'Immo.	581 047	186 047
Immobilisations en location financement	3 675 858	2 748 206
Total des Immobilisations Corporelles	93 155 338	86 776 911
Amort. des Immob. Corporelles	-47 652 275	-43 521 962
Provisions pour dépréciation des Immo. Corp.	-635 085	-635 085
Total des Amortissements des Immo. Corp.	-48 287 360	-44 157 047
Total des immobilisations Corporelles nettes	44 867 978	42 619 864

1.3. Immobilisations financières :

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2010 à 2.708.775 DT contre 2.779.379 DT au 31 décembre 2009 et elles sont détaillées comme suit :

Note	2010	2009
Titres BTS	20 000	20 000
Titres AGROMED	100 000	100 000
Titres SEDATS	7 500	7 500
Titres Management +	21 000	21 000
Titres SOTEX Algérie	3 038	3 038
Titres Argile Médenine	26 400	26 400
Titres SANILIT	1 350 000	1 350 000
Titres INCOMA	436 171	436 171
Titres Saphir	500 000	500 000
Titres Servicom	-	76 634
Titres El Aakar	75 000	75 000
Titres Biomass Power Generation	58 200	-
Personnel, prêts à plus d'un an	60 960	136 912
Dépôts et cautionnements	173 864	151 672
Total des Immobilisations Financières	2 832 133	2 904 327
Provisions pour dépréciation des Immo. Fin.	-123 358	-124 948
Total des Provisions sur Immo. Financières	-123 358	-124 948
Total des immobilisations financières nettes	2 708 775	2 779 379

1.4. Stocks :

Le solde net des stocks s'élève à 25.259.187 DT au 31 décembre 2010 contre 23.536.966 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Matières premières	9 761 496	8 118 502
Consommables & pièces de rechange	1 740 333	1 533 253
Produits finis	11 660 454	12 068 241
Marchandises	3 838 873	3 649 883
Total des Stocks	27 001 156	25 369 879
Provisions pour dépréciation des stocks	-1 741 969	-1 832 913
Total des Provisions sur Stocks	-1 741 969	-1 832 913
Total des stocks nets des provisions	25 259 187	23 536 966

1.5. Clients et comptes rattachés :

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2010 à 38.206.606 DT contre 34.940.208 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Clients ordinaires	18 267 316	18 518 337
Clients, effets à recevoir & valeurs à l'encaissement	20 205 468	16 447 422
Clients, factures à établir	61 232	58 388
Clients douteux ou litigieux	9 727 865	9 695 295
Total des Clients	48 261 881	44 719 442
Provisions pour dépréciation des créances	-10 055 275	-9 779 234
Total des Provisions sur Clients	-10 055 275	-9 779 234
Total des clients et comptes rattachés nets des provisions	38 206 606	34 940 208

1.6. Autres actifs courants :

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2010 à 11.743.574 DT contre 10.254.324 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Fournisseurs, avances & acomptes	979 564	1 389 950
Personnel, avances & acomptes	805 850	734 278
Etat, impôts et taxes	4 620 926	3 225 898
Etat, actif d'impôt différé	3 410 756	3 199 167
Locataires pyramide du lac	149 623	190 090
Débiteurs divers	1 980 035	1 885 379
Charges constatées d'avance	153 506	87 238
Comptes d'attente	102 198	119 790
Blocage de fonds	684 468	677 739
Créances factoring	297 428	82 512
Total des Autres Actifs Courants	13 184 355	11 592 041
Provisions pour dépréciation des AAC	-1 440 780	-1 337 717
Total des Provisions sur AAC	-1 440 780	-1 337 717
Total des autres actifs courants nets des provisions	11 743 574	10 254 324

1.7. Placements courants & autres actifs financiers :

Le solde des placements courants et autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2010 à 10.250.000 DT contre 1.450.000 DT au 31 décembre 2009.

1.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2010 à 5.096.159 DT contre 2.017.322 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Banques	5 088 423	1 963 444
Caisses	7 736	53 878
Total des Liquidités	5 096 159	2 017 322

2. Notes relatives aux capitaux propres et passifs

2.1. Capitaux propres :

Les capitaux propres du groupe SOMOCER se détaillent au 31 décembre 2010 comme suit :

Note	2010	2009
Capital social	24 255 000	24 255 000
Total des Capital	24 255 000	24 255 000
Réserves légales	1 501 959	1 426 874
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	1 400 000	-
Primes d'émission	8 250 609	8 250 609
Primes de fusion	2 965 154	2 965 154
Résultats reportés	5 509 413	5 094 434
Réserves consolidées	-3 285 962	-4 589 343
Total réserves consolidés	17 422 818	14 229 373
Intérêts minoritaires	16 478 640	4 933 977
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	58 156 458	43 418 350
Résultat de l'exercice - part du groupe	3 070 014	2 881 385
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires	173 286	139 398
Total des capitaux propres consolidés	61 399 758	46 439 133

2.2. Provisions pour risques et charges :

Le solde des provisions pour risques et charges s'élève à 372.884 DT au 31 décembre 2010 contre 17.826 DT au 31 décembre 2009.

2.3. Emprunts :

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2010 à 8.978.937 DT contre un solde au 31 décembre 2009 de 9.481.432 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Note	2010	2009
Emprunt UTB en Euro	2 686 086	3 702 232
Emprunt NAIB en Euro	937 528	-
Emprunt AB	634 241	1 067 157
Emprunt STB	2 041 500	1 311 536
Emprunt BNA	60 000	120 000
Emprunt BFT	-	280 507
Emprunt BH	2 619 582	3 000 000
Total des Emprunts	8 978 937	9 481 432

2.4. Autres passifs non courants :

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2010 à 1.807.835 DT contre 1.966.567 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Etat, reconnaissance de dette	333 301	481 435
Subventions d'investissement	715 301	933 624
Encours leasing à plus d'un an	759 233	551 508
Total des Autres Passifs Non Courants	1 807 835	1 966 567

2.5. Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2010 à 21.905.866 DT contre 27.116.802 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Fournisseurs d'exploitation	14 288 253	16 776 282
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	6 205 683	8 674 178
Fournisseurs - factures non parvenues	156 353	311 793
Fournisseurs d'immobilisation	598 526	737 478
Fournisseurs d'immobilisation - effets à payer	657 051	617 071
Total des Fournisseurs	21 905 866	27 116 802

2.6. Autres passifs courants :

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2010 à 5.886.894 DT contre 6.089.502 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Clients, avances & acomptes	348 251	91 840
Personnel	1 253 524	1 520 623
Etat, impôts et taxes	1 586 949	1 871 444
Etat, reconnaissance de dette (CT)	148 134	185 167
Etat, passif d'impôt différé	1 036 322	831 321
Créditeurs divers	873 331	1 211 606
Charges à payer	633 237	377 501
Produits constatés d'avance	7 146	0
Total des Autres Passifs Courants	5 886 894	6 089 502

2.7. Autres passifs financiers :

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2010 à 35.423.429 DT contre 26.229.120 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Échéances à moins d'un an sur emprunts	6 227 948	3 308 728
Intérêts courus non échus sur emprunts	140 339	190 163
Charges à payer - échelle d'intérêts	174 299	79 855
Préfinancement export	3 800 000	3 700 000
Préfinancement stocks	4 500 000	4 400 000
Billets de trésorerie	1 950 000	300 000
MCNE	851 000	766 292
Encours leasing à moins d'un an	571 411	511 263
Effets escomptés non échus	17 208 432	12 972 819
Total des Autres Passifs Financiers	35 423 429	26 229 120

2.8. Concours bancaires :

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2010 à 5.990.199 DT contre 4.078.567 DT au 31 décembre 2009 et correspondent à des découverts bancaires.

3. Notes relatives à l'état de résultat

3.1. Revenus :

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2010 à 73.794.689 DT contre 63.170.785 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Ventes locales	55 060 035	49 173 984
Ventes en suspension de TVA et à l'exportation	18 566 079	13 972 738
Sous-traitance	168 575	24 063
Total des Revenus	73 794 689	63 170 785

3.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2010 à 564.278 DT contre 681.193 DT au 31 décembre 2009.

Note	2010	2009
Loyers	252 387	283 751
Quote-part des Subv. d'invest. inscrite en résultat	311 890	397 442
Total des Autres produits d'exploitation	564 278	681 193

3.3. Variation des stocks des produits finis et encours

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation de 418.053 DT au 31 décembre 2010 contre < 849.180 >DT au 31 décembre 2009.

3.4. Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées se sont élevés au 31 décembre 2010 à 3.719.460 DT contre 2.501.816 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Achats de marchandises consommées	3 719 460	2 501 816
Total des Achats de marchandises consommées	3 719 460	2 501 816

3.5. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31/12/2010 à 39.686.029 DT contre 34.053.326 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Matières premières & consommables	27 519 467	23 209 970
Autres approvisionnements	907 406	809 592
Energie	6 754 713	5 994 086
Autres achats non stockés	4 504 443	4 039 678
Total des Achats d'approvisionnements consommés	39 686 029	34 053 326

3.6. Charges de personnel :

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2010 à 8.965.346 DT contre 8.637.877 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Salaires et compléments de salaires	7 803 587	7 548 143
Charges sociales légales	1 161 759	1 089 734
Total des Charges de personnel	8 965 346	8 637 877

3.7. Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements se sont élevées au 31 décembre 2010 à 4.528.476 DT contre 4.623.755 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Dotation aux Amort. des Imm. Corp. & Incorp	4 528 476	4 623 755
Total des Dotations aux amortissements	4 528 476	4 623 755

3.8. Dotations aux provisions :

Les dotations aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2010 à 1.494.989 DT contre 2.062.602 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Dotation aux provisions	1 494 989	2 062 602
Total des Dotations aux provisions	1 494 989	2 062 602

3.9. Reprises sur provisions :

Les reprises sur provisions se sont élevées au 31 décembre 2010 à 853.360 DT contre 897.307 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Reprise de provisions	853 360	897 307
Total des Reprises sur provisions	853 360	897 307

3.10. Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2010 à 7.861.641 DT contre 6.248.447 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Loyers et charges locatives	364 115	499 932
Entretien & réparation	535 195	479 270
Primes d'assurance	239 966	203 166
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 438 405	748 698
Commissions sur ventes	651 844	598 778
Publicité, publications, relations publiques	826 480	543 831
Dons & subventions	166 557	166 011
Transport sur achats	26 853	26 599
Transport sur ventes	611 915	418 070
Missions, Réceptions	294 777	334 546
Voyages & Déplacements	359 792	369 644
Frais postaux et de télécom.	73 364	82 372
Services bancaires et financiers	779 903	560 064
Autres services extérieurs	1 032 743	781 673
Jetons de présence	-	56 250
Impôts et taxes	459 732	379 543
Total des Autres charges d'exploitation	7 861 641	6 248 447

3.11. Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2010 à 5.130.165 DT contre 4.385.985 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Intérêts des emprunts et assimilés	4 496 092	4 044 508
Escomptes accordés	296 966	93 880
Intérêts du leasing	2 144	13 132
Pertes de change	948 941	684 020
Gains de change	-421 842	-355 842
Autres produits financiers	-192 136	-93 713
Total des Charges financières nettes	5 130 165	4 385 985

3.12. Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2010 à 233.498 DT contre 268.567 DT au 31 décembre 2009 et se détaillent comme suit :

Note	2010	2009
Gains sur éléments non récurrents	-69 329	34 950
Radiation de dettes	168 835	102 076
Autres gains ordinaires	133 992	131 541
Total des Autres gains ordinaires	233 498	268 567

3.13. Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2010 à 108.214 DT contre 143.773 DT au 31 décembre 2009.

3.14. Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices totalise 290.152 DT au 31 décembre 2010 contre 188.668 DT au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Note	2010	2009
Impôt exigible	184 508	444 512
Impôt différé	105 644	-255 844
Total des Impôts sur les sociétés	290 152	188 668

V. Informations sur les parties liées :**1. Ventes –clients :**

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société «SOMOCER» au cours de l'année 2010 avec la société «SANIMED» s'élève à 209.238 DT.
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société «SOMOCER» au cours de l'année 2010 avec la société «SOPPEC» s'élève à 4.430.160 DT.
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société «SOTEMAIL» au cours de l'année 2010 avec la société « AB Corporation » est de 490 DT.
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société «SOTEMAIL» au cours de l'année 2010 avec la société «Abdennadher CERAMIC ACC» est de 31.162 DT.
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société A.B.C. au cours de l'année 2010 avec la société «AB Corporation» s'élève à 56.574 DT.
- Le chiffre d'affaires réalisé par la société «ABC» au cours de l'année 2010 avec la société «SANIMED» s'élève à 324.878 DT.

2. Titres de participations :

- Courant 2010, «SOMOCER» a souscrit dans le capital de la société «Biomass Power Génération» pour un montant de 25.000 DT.
- Courant 2010, «SOMOCER» a cédé sa participation dans le capital de la société «SERVICOM» et ce, pour un montant de 38.000 DT.
- Courant 2010, «SOTEMAIL» a souscrit dans le capital de la société «Biomass Power Génération» pour un montant de 16.000 DT.

3. Autres transactions avec les parties liées :

- Au cours de l'année 2010, la société «SOMOCER» a facturé des intérêts sur billets de trésorerie à «SANIMED» et ce pour un montant de 22.971 DT.
- Au cours de l'année 2010, La société «SOMOCER» a constaté des honoraires relatifs à la convention conclue avec la société «AB Corporation» pour un montant de 270.000 DT.
- Un billet de trésorerie émis par la société EL AKKAR DE PROMOTION IMMOBILIERE pour un montant de 100.000 DT a été souscrit par la société ABC en décembre 2009 et continue à produire ses effets. Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux de TMM+1. La charge d'intérêt s'y rapportant a été totalement prise en compte en 2009.
- Un billet de trésorerie émis par la société «AB Corporation» pour un montant de 50.000 DT a été souscrit par la société «ABC» en 2010.Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux d'intérêt annuel de 6%. La charge d'intérêts s'y rapportant s'élève en 2010 à 733 DT.
- Au cours de l'année 2010, La société «ABC» a constaté des honoraires relatifs à la convention conclue avec la société «AB Corporation» pour un montant de 90.000 DT.
- Au cours de l'année 2010, La société «SOTEMAIL» a constaté des honoraires relatifs à la convention conclue avec la société «AB Corporation» pour un montant de 180.000 DT.
- Au cours de l'année 2010, La société «SOMOCER NEGOCE» a conclu un contrat de prêt avec la société «Saphir International Trading» pour un montant de 50.000 DT.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**Messieurs les actionnaires du Groupe
SOMOCER**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons votre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- L'audit des états financiers consolidés du « **Groupe SOMOCER** », tels qu'ils sont joints au présent rapport ; et
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du «**Groupe SOMOCER**», comprenant le bilan au 31 décembre 2010, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres consolidés positifs de 61.399.758 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 3.243.300 DT.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de gestion sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par la direction. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. A l'exception des questions évoquées dans les paragraphes suivants, nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Justification de l'opinion avec réserves

Les situations ci-dessous mentionnées ont constitué des limitations à nos diligences d'audit :

- 1) Les comptes du «Groupe SOMOCER» font ressortir une participation au capital social de la société «SAPHIR de Commerce International S.A.R.L» pour un montant de 500 KDT. L'absence d'une information comptable concernant cette société, arrêtée au 31 décembre 2010, n'a permis ni de l'intégrer dans le périmètre de consolidation, ni d'apprécier la juste valeur de cette participation.
- 2) La filiale «A.B.C» a procédé au cours des exercices 2008, 2009 et 2010 à la réalisation des travaux d'aménagement de plusieurs points de vente et dépôts pour une valeur totale s'élevant à 1.069 KDT au 31 décembre 2010. A défaut d'inventaire physique, il nous a été impossible de nous assurer de l'exactitude et l'exhaustivité de ces agencements.

Nous devons formuler les réserves suivantes :

- 3) La société mère «SOMOCER» détient des participations dans une société Libyenne (SANILIT), qui est encore en phase de démarrage, pour un montant de 1.350 KDT. La quote-part du capital détenue par la «SOMOCER» dans le capital de cette dernière s'élève au 31 décembre 2010 à 24%. Cette société n'a pas été prise en considération au niveau du périmètre de consolidation du «Groupe SOMOCER» malgré l'existence d'une influence notable exercée par le groupe sur cette société.
- 4) A la clôture de l'exercice 2010, certaines créances détenues par la société «SOMOCER» sur des clients étrangers présentent un sérieux risque d'irrécouvrabilité et ce pour un montant de 1.854 KDT. Nous estimons que ces créances devraient faire l'objet d'une provision pour dépréciation couvrant la totalité de ce montant.
- 5) En date du 18 Juillet 2003, la société «SOMOCER», en sa qualité d'acheteur a signé une promesse de vente avec Mr Abdallah Ben Ahmed d'un terrain sis à «ESSOUASSI» en lieu et place de la société «SOTEMAIL» qui a opéré des avances au vendeur d'un montant 120 000 DT et qu'elle a comptabilisées dans la rubrique «Avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations» pour la totalité du montant. Au 31 décembre 2010, le contrat définitif d'acquisition du terrain au nom de la société «SOTEMAIL» n'est pas encore établi. La société «SOTEMAIL» est actuellement en litige avec le propriétaire du terrain et une action en justice est actuellement intentée contre lui. Nous recommandons de comptabiliser une provision pour dépréciation de l'actif en question à la clôture de l'exercice 2010.
- 6) Le terrain détenu par la filiale «SOMOSAN», sis à la zone industrielle de «METLAOUI» et sur lequel est édifiée l'usine, a fait l'objet en septembre 2009 d'une promesse de vente au dinar symbolique entre la société SOMOSAN et le pôle technologique de GAFSA. A ce jour,

la situation foncière du terrain n'est pas encore régularisée et le contrat définitif n'a pas été établi.

- 7) Un supplément de provision pour risque fiscal pour 75.000 DT n'a pas été constaté par la filiale ABC.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve de l'incidence éventuelle des questions évoquées dans les points 1 et 2 et de l'incidence des questions évoquées dans les points 3 à 7 du paragraphe «*Justification de l'opinion défavorable*», les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du «**Groupe SOMOCER**» au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que :

- La filiale «A.B.C» a reçu, en date du 28 mars 2011, une notification de contrôle social de la part de la caisse nationale de sécurité sociale portant sur les années 2008 à 2010 ; et
- Suite aux débordements qui ont suivi la révolte populaire ayant eu lieu courant le mois de Janvier 2011, les locaux de l'administration de la filiale «SOTEMAIL», sis à «ESSOUASSI», ont été touchés par un incendie qui a causé de légers dégâts suivant la déclaration de la direction de la société.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les états financiers consolidés, des informations fournies dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels consolidés.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne du groupe.

Tunis, le 26 mai 2011

MTBF *membre de*
PricewaterhouseCoopers

Cabinet Radhouen ZARROUK

Ahmed Belaifa

Radhouen Zarrouk